

Communiqué.

-----

La Commission des Affaires étrangères du Conseil national s'est réunie à Berne le 30 mai, sous la présidence de M. le Conseiller national Henry Vallotton. Elle a procédé, en présence de M. Pilet-Golaz, Président de la Confédération, Chef du Département politique, et du Chef de la Division des Affaires étrangères, à un échange de vues sur la situation générale et la position particulière de la Suisse. La Commission a constaté qu'aucun doute n'est possible sur la volonté de la Suisse de défendre son indépendance contre toute agression, de quelque nature qu'elle soit et d'où qu'elle vienne. Rien ne portant à penser que la neutralité suisse soit actuellement menacée, la Commission a pris acte avec satisfaction de l'intention du Conseil fédéral de favoriser dans toute la mesure du possible l'échange des prisonniers et d'aider les oeuvres humanitaires à atténuer les souffrances que la guerre cause aux belligérants.

30.5.40.

